

<https://www.pressegauche.org/Perry-Bellegarde-chef-national-de-l-APN-demande-que-l-on-donne-suite-au>  
[x](#)



**Perry Bellegarde, chef national  
de l'APN, demande que l'on  
donne suite aux  
recommandations du Rapport  
Viens, le plus récent rapport  
d'une longue série qui conclut  
que les Autochtones sont  
victimes de discrimination**

# systemique

- Communiqués -



Publication date: lundi 30 septembre 2019

---

**Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés**

---

**OTTAWA, le 30 sept. 2019 - Perry Bellegarde, chef national de l'APN, demande que l'on donne suite aux recommandations du Rapport Viens, le plus récent rapport d'une longue série qui conclut que les Autochtones sont victimes de discrimination systémique**

« Il s'agit du dernier d'une longue série de rapports qui démontrent encore et encore la discrimination systémique à laquelle font face les hommes et les femmes des Premières Nations. Celle-ci met véritablement en jeu leur santé et leur sécurité. Le rapport recommande qu'on présente des excuses, mais cela importe peu si on n'adopte pas des mesures appropriées par la suite, a affirmé Perry Bellegarde, chef national de l'APN. Le gouvernement du Québec et toutes les agences doivent travailler avec les Premières Nations pour mettre en oeuvre ces recommandations. Les questions de justice et de services de police sont importantes pour s'assurer que les gens se sentent en sécurité, mais cela n'est qu'un élément de la réforme générale qui est nécessaire. Je salue les citoyens des Premières Nations et les directions régionales pour leur précieuse contribution dans le cadre de l'enquête. Nous rendons hommage aux femmes qui ont rompu le silence et dont les expériences ont mené à la création de cette Commission. Elles méritent que justice soit rendue et on doit tenir compte de leur expérience dans les mesures de suivi. Des feuilles de route vers un véritable changement sont proposées dans les rapports de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, de la Commission de vérité et réconciliation et de plusieurs autres études antérieures. Le moment est maintenant venu de mettre en oeuvre les recommandations. C'est le moment de passer à l'action. »

Les 142 recommandations formulées dans le rapport préconisent des changements en profondeur dans les domaines des services de police, de la justice, des services sociaux et des services de santé mentale. Dans certaines régions de la province, on a constaté que les infrastructures policières et judiciaires des réserves étaient nettement insuffisantes, voire inexistantes. Le rapport indique que les services de police et les systèmes de justice des Premières Nations requièrent de toute urgence un meilleur soutien logistique et davantage de fonds.

Des accusations d'inconduite sexuelle et de violence déposées par des femmes des Premières Nations de la région de Val-d'Or contre des policiers de la Sûreté du Québec étaient à l'origine de la création de la Commission d'enquête Viens en décembre 2016. L'APN attend toujours une explication du bureau du procureur de la Couronne quant à l'absence d'accusations portées contre les six agents de police provinciaux de Val-d'Or accusés d'abus physique et sexuel à l'égard des femmes autochtones.